

LA CAMPAGNE IR, C'EST PAS LE PARADIS !

Vendredi 18 avril, la section CGT Finances publiques de Paris a décidé d'aller à la rencontre des usager.es attendant d'être reçu.es sur le site de Paradis (10ème arrondissement) dans le cadre de la campagne IR. Cette action s'inscrivait dans la campagne « un printemps pour défendre la DGFIP » initié par le syndicat national CGT des Finances publiques.

Dès 8h30, une cinquantaine de contribuables attendaient sur le trottoir l'ouverture du SIP dans des conditions rendues encore plus déplorables par des travaux de voirie causant bruit et émanation de goudron. Cette file d'attente n'a jamais diminué de toute la matinée et des contribuables arrivant en cours de matinée ont renoncé à faire la queue.

Durant leur 4 heures de présence, les militant.es CGT ont distribué près de 300 tracts au public ! 300 personnes en ce début de campagne, combien sur la fin ? Nous avons aussi recueilli un grand nombre de signatures sur notre pétition pour le maintien d'un service public de proximité et avec des moyens humains à la hauteur des besoins.

Malheureusement, tou.tes les contribuables présent.es ce matin-là n'ont pas pu être reçu.es.



Devant ce constat et après avoir recoupé des informations concernant les autres sites, la CGT FiP75 a interpellé la direction par courriel : « Nous vous adressons une alerte syndicale urgente concernant la situation explosive dans plusieurs SIP parisiens, notamment dans le cadre du lancement de la campagne déclarative IR. » Nous y avons développé plusieurs problématiques :

- La limitation de l'accueil physique aux seules matinées du lundi, mercredi et vendredi, alors même que des rendez-vous physiques sont fixés les mardi et jeudi, génère des tensions extrêmement fortes. Cette décision provoque une tension inédite dans nos services. En effet, de nombreux usagers sans rendez-vous se présentent malgré tout, souvent avec insistance, cherchant à entrer dans les centres lors des jours de fermeture partielle. Cette situation place nos collègues en première ligne, confrontés à l'incompréhension, à l'agacement, voire à l'agressivité d'usager.es désespérés ;
- Le décalage entre la communication institutionnelle, les besoins réels du public, et la capacité d'accueil physique génère une dégradation rapide de la relation usager.e-agent.e ;
- Cette situation est indigne d'un service public, et crée les conditions d'un conflit social latent, avec une pression croissante sur les personnels.

Voici quelques extraits de la réponse de la direction qui considère que toutes les bonnes mesures ont été prises :

- la définition de jauges adaptées à chaque espace d'accueil ;
- la mobilisation de vigiles, dont la présence est renforcée sur les 3 matinées d'accueil à la volée (lundi, mercredi et vendredi) ;
- la mise en place du pré-ticketing (à l'appréciation des chefs de service, en fonction du contexte local et de l'affluence des usagers) ;
- l'affectation de ressources dédiées : EDR, service civique (sic), auxiliaires (re-sic), appui des PCRP (APRDV physique/téléphonique) et de la division fiscalité des particuliers (e-contacts) ;

Et de conclure : « L'ensemble de ces mesures a pour objectif de fluidifier l'accueil des usager.es parisien.nes en période déclarative. La régulation des accès aux locaux relève pour sa part de la compétence des vigiles : cette mesure essentielle vise à assurer la sérénité des usager.es et des agent.es ». Comment oser parler de sérénité des usager.es qui attendent des heures dans des conditions déplorables et parfois pour rien ? Comment oser parler de sérénité des agent.es harassé.es par des heures d'accueil faites quasiment « à la chaîne » ?

Et comment considérer que ces mesures sont suffisantes alors qu'un incident lié à une intrusion d'une usagère dans le sas d'accueil d'un SIP a été signalé le mardi 22/04/2025. Voici la version de la direction : « cette usagère a tenté de rentrer dans les locaux, alors qu'elle ne disposait d'aucun RDV, puis a refusé de quitter les lieux. Les forces de l'ordre sont intervenues sur place, comme il se devait dans ces circonstances. Il s'agit d'un incident isolé, auquel nous prêtons toutefois toute l'attention nécessaire : l'usagère a été identifiée donc nous allons étudier les suites à donner à cet incident en liaison avec le SIP. **La sécurité et la sérénité de tous reste une préoccupation partagée en cette période de forte sollicitation des SIP** ». Encore la sérénité...

Voici donc la seule réponse que la DRFIP est en mesure d'apporter aux contribuables qui souhaitent remplir leurs obligations fiscales : la police et pourquoi pas des sanctions judiciaires.

Pour la CGT Finances publiques, les plages d'accueil « à la volée » sont très largement insuffisantes pour répondre au besoin des usager.es. Elle continue son combat pour le maintien des accueils de proximités avec des moyens humains à la hauteur des besoins de la population.



Aperçu de la file d'attente à Paganini le 25 avril à 9 h 30